



Centre Européen de Ressources et de Recherches en Traction Animale

2 Place de l'Eglise
25 270 Villers sous Chalamont

Tel : 03 81 49 36 41

Mail : certra@wanadoo.fr

www.formationtractionanimale.com

PROGRAMME DE FORMATION ATTELAGE MENEUR DEBUTANT



Ce stage est mixte, c'est-à-dire que peuvent y participer les personnes débutantes n'ayant jamais pratiqué l'attelage ou n'ayant aucun galops, autant que celles ayant déjà pratiquées ou qui possèdent un galop 1, 2 ou 3.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Découverte de l'activité d'attelage
- Préparation aux examens fédéraux d'attelage (Galops 1 à 4)

CONTENU DU STAGE

(Méthode enseignée : Achenbach)

- Accueil et présentation des stagiaires
- Morphologie, psychologie et approche du cheval
- Présentation, mise en place et réglages des harnais
- Travail au simulateur avec la méthode Achenbach
- Mise à la voiture et menage en carrière
- Travail au simulateur
- Travail à la longe
- Travail de maniabilité
- Essai de marathon
- Contrôle des connaissances
- Contrôle du niveau de menage et de l'évolution
- Menage en campagne et sur route
- Menage en terrain varié
- Connaissance de la maniabilité
- Connaissance du dressage



Centre Européen de Ressources et de Recherches en Traction Animale

2 Place de l'Eglise
25 270 Villers sous Chalamont
Tel : 03 81 49 36 41
Mail : cerrta@wanadoo.fr
www.formationtractionanimale.com

- Connaissance de l'obstacle de marathon
- Menage en maniabilité, marathon et dressage

HORAIRES : 9h00-12h00 / 13h30-17h30

TARIF :

- Stage : 95€ par jour et par personne
- Licence FFE obligatoire : 42€ (36€ licence adulte + 6€ adhésion au CERRTA)

Un acompte de 95€ soit une journée de stage et le règlement de 42€ pour la licence seront demandés au moment de l'inscription. Le solde sera réglé le dernier jour du stage.

LIEU DU STAGE : Villers sous Chalamont (25)

Le stage est animé par des formateurs qualifiés et encadré par Jean Louis Cannelle.
Il est possible et conseillé de suivre plusieurs sessions.

Rappel : l'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler le stage en fonction des conditions climatiques ou du manque d'inscriptions (nombre minimum requis par stage : 4 personnes).

INFORMATIONS PRATIQUES

HEBERGEMENT / REPAS : voici quelques adresses mais il en existe d'autres :

- Chambre d'hôtes et gîte – Madame Jeunet à Villers sous Chalamont
Tel : 03 81 49 37 51
- Gîte rural – Madame Dole à Villers sous Chalamont
Tel : 03 81 49 36 95
- Gîte équestre – Madame Paquette à Crouzet Migette (8 km)
Tel : 03 81 49 54 93

Pour les tarifs et disponibilités merci de prendre contact directement avec le lieu d'hébergement choisi.
Pour les repas de midi tirés du sac une salle chauffée est à votre disposition, la Petite Epicerie du village propose également de la petite restauration rapide. L'hébergement est à votre charge.

MATERIEL CONSEILLE

Chaussures de travail – vêtements de pluie – gants

ATTESTATION DE STAGE / DIPLOME D'ATTELAGE

Une attestation de suivi de stage sera délivrée si besoin au stagiaire à l'issue de la formation.
Un examen fédéral d'attelage sera proposé en cours d'année et en cas de réussite, un diplôme délivré par la FFE sera envoyé au stagiaire via le centre de formation.